

Coopération entre cultures et élevages en Bourgogne Franche-Comté : étude des facteurs techniques et sociologiques

KOUAME Yao, EPLEFPA de Fontaines Sud-Bourgogne, 10 Qur la Platière, 71150 Fontaines

Mots-clés : spécialisation, territoire, coopération, confiance.

INTRODUCTION

Après la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture française s'est intensifiée pour répondre à la demande alimentaire. Ces 40 dernières années ont vu des régions traditionnellement dédiées à la polyculture élevage se spécialiser (Mignolet et al, 2012 ; Chatelier et Gagné, 2012) et on observe aujourd'hui une forte spécialisation territoriale des exploitations agricoles françaises. Mais la durabilité de ces systèmes spécialisés est remise en question. Dans ce contexte, des auteurs mettent en évidence l'intérêt de réintroduire de la diversité dans les systèmes de production et de favoriser les interactions entre culture et élevage à l'échelle des territoires (Lemaire, 2007 ; Wilkins, 2008 ; Moraine et al, 2019 ; Ryschawy et al. 2019). Les études conduites sur la coopération entre culture et élevage à cette échelle analysent comment l'interaction entre cultures et élevage permet d'améliorer le bouclage des cycles de nutriments et de réduire les impacts environnementaux, mais peu de travaux étudient les conditions de mise en œuvre, les freins et leviers d'ordre social (Moraine et al, 2019). Face à ce constat, il paraît utile d'étudier les facteurs techniques, mais aussi sociaux susceptibles de jouer un rôle dans la mise en œuvre de coopération à l'échelle des territoires. L'objectif est de comprendre les motivations qui sont à l'origine des coopérations entre exploitants, de mettre en évidence les conditions de réalisation de ces coopérations, les bénéfices qui en sont attendus par les acteurs qui s'y engagent ainsi que les leviers d'actions pour une meilleure coopération.

1. MATÉRIEL ET MÉTHODES

L'échantillonnage a été construit avec les porteurs du projet. Certains contacts étaient issus des premières enquêtes courtes réalisées par les stagiaires et apprentis des lycées à l'automne 2020 auprès de leurs maîtres de stage. Cette liste a été complétée par les contacts fournis par les techniciens des chambres d'agriculture partenaires du projet. Les données de cette étude ont été collectées à partir d'entretiens semi-directifs. Pour cette étude, nous avons défini un coopérateur comme un exploitant A échangeant une matière X contre une matière Y avec un exploitant B. Cette définition suppose donc un flux de matière entre l'exploitant A et l'exploitant B. En revanche, a été aussi considéré comme coopérateur un exploitant A s'engageant à produire de la luzerne pour la vendre à un exploitant B dans le but de diversifier ses cultures et/ou rotations. Pour mieux analyser la diversité des coopérations, nous avons réalisé une typologie basée sur la nature des échanges. Ainsi, pour chaque type d'échange, nous analysons de façon factuelle les motivations de l'exploitant, l'organisation du travail, les critères de décisions, etc.

2. RESULTATS

Sur une population source de 72 exploitations, 38 exploitants ont été enquêtés dont 16 coopérateurs. Cinq typologies de coopérations ont été établies à partir de 25 types d'échanges. Pour ce résumé, nous présentons trois typologies :

- **Typologie 1 : échange paille contre de la matière organique**

Dans ce type d'échange, l'intérêt de certains céréaliers est d'ordre agronomique « *le fumier aujourd'hui, c'est le meilleur engrais qui existe... le seul moyen de l'avoir c'est de faire des échanges* ». Pour d'autres, leur action s'inscrit dans une logique de solidarité ou de soutien à leurs pairs lorsque les années sèches affectent la production de fourrage, « *On subit une sécheresse, il faut être solidaire avec les éleveurs* ». Cette action de solidarité s'effectue principalement entre amis comme cet exploitant qui affirme : « *C'est un copain et c'était pour lui rendre service quand il s'est installé. Nous, le but c'était de rendre service* ».

Pour ce type d'échange, des éleveurs sont parfois contraints de faire tout le travail pour avoir accès à la paille : « *Ici c'est plutôt, tu prends mon champ, tu fais tout de A à Z.... Quand tu as le matériel, tu ne te poses pas de questions non plus, tu ne comptes pas forcément ta main-d'œuvre et tout ça* ».

- **Typologie 2 : pâturage de prairie permanente ou d'interculture par les ovins**

La motivation principale des céréaliers est d'ordre agronomique (fertilité du sol). Pour d'autres, valoriser les couverts végétaux par les brebis traduirait une image sympathique et positive dans la commune pour les habitants n'ayant pas l'habitude de voir des brebis sur des parcelles céréalières. Au-delà de l'autonomie fourragère mise en avant par les éleveurs ovins, les motivations peuvent être d'ordre économique notamment

par la réduction des charges de structure pour les exploitants autonomes en fourrage, mais limités en bâtiment ou surface : « *Dans mon système, j'ai 650 brebis, mais je n'ai que 300 places en bergerie, donc l'hiver j'ai toujours 350 brebis dehors, je manque de surface pendant la période hivernale pour stocker les brebis. Si j'avais assez de bâtiment, sûrement je n'aurais pas besoin de ces surfaces* ».

- **Typologie 3 : échange de luzerne contre de la matière organique**

Les céréaliers concernés par ce type d'échange sont des producteurs de luzerne porte-graine ayant des contrats de production (de luzerne porte-graine) avec des semenciers. Quel que soit le mode de production de la luzerne porte-graine, les céréaliers réalisent une préfauche qui est en général broyée ou laissée au sol. Les céréaliers estimant qu'il s'agit d'un gaspillage de ressources riches en protéine la valorisent auprès des éleveurs. « *Je suis producteur de luzerne porte-graine. Et la luzerne semence dans son cycle, il faut faire une préfauche autour du 1er mai. Et la préfauche il y en a qui la broie, mais moi je trouve que broyer de la luzerne c'est quand même dommage parce que c'est de la bonne qualité pour les vaches, et eux ils en avaient besoin pour les vaches* ». Pour l'organisation du travail, le céréalier assure l'implantation de la luzerne et l'éleveur effectue la préfauche y compris l'analyse du taux de matière sèche.

Critères de décisions :

- **Les exploitants semblent privilégier les échanges de ressources entre amis.** Cette logique sous-entend un soutien mutuel ou de reconnaissance entre des agriculteurs amis dans l'exercice de leur métier « *Si je ne connais pas la personne, je vends carrément la paille* » affirme un céréalier. Selon un éleveur, les liens ont une importance capitale dans la prise de décision « *Les agriculteurs qu'on connaît bien, les copains qui n'étaient pas trop d'accord pour ça, ils ont du mal à me dire non* ».
- **Des échanges marqués par une absence de contrats :** la confiance réciproque et la proximité « *c'est tout oral, pas de contrat parce que c'est basé sur la confiance. Si demain on dit au gars qu'on signe un contrat et tout, ça veut dire qu'on n'a pas confiance ou qu'eux ils n'ont pas confiance* ». La proximité géographique semble aussi expliquer en partie ces échanges informels, « *Il n'y a pas de contrat parce qu'il habite à côté de chez moi* », « *quelqu'un qu'on connaît plus proche (d'un point de vue de la distance), on a plus confiance aussi* ».
- **La proximité géographique, un facteur déterminant pour coopérer :** « *S'ils n'étaient pas autour, je ne ferais pas d'échange...* ». « *Là où il y a un problème et qu'on bute, c'est les distances, amener du fumier en camion ça coûte trop cher par rapport aux prix de nos engrais* ».

3. DISCUSSION

- Ryschawy et al. (2019) a identifié que les échanges « fumier-paille » pouvaient augmenter les marges brutes des exploitants tout en diminuant les impacts sur l'environnement ; mais cela au détriment d'une plus **grande charge de travail et de logistique**. Cela est en accord avec nos résultats, notamment sur le risque d'une plus grande charge de travail pour les éleveurs. Si les éleveurs sont parfois contraints d'effectuer l'ensemble des travaux, cela pourrait s'expliquer par le fait qu'il existe une forte concurrence sur la paille. En effet, face aux aléas climatiques, les éleveurs acceptent une relation inéquitable pour avoir accès à la paille en évitant de l'acheter plus cher.
- **La non-formalisation des échanges semble être cohérente avec les liens de confiance** existant entre les partenaires. L'étude montre que les coopérations identifiées sont informelles, les coopérateurs mentionnant que la mise en place d'un contrat entre amis ou voisins serait synonyme d'un manque de confiance. Dans le même sens, Dupuy et Torre (2004) ont également identifié que la formalisation des échanges pourrait dégrader la qualité de la relation établie.
- **La proximité géographique, en lien avec les coûts de transport et la charge de travail**, est le premier ensemble de critères pour décider de coopérer chez les exploitants enquêtés, et s'avère déterminant dans la mise en œuvre d'un partenariat. Rallet (2002) a montré que la proximité est synonyme d'un faible coût. Les résultats de l'étude Cer'el (2015) ont aussi mis en évidence que la proximité géographique est l'une des conditions essentielles pour coopérer. Torre (2009) a montré que cette proximité joue un rôle non négligeable dans la dynamique des échanges entre individus, dans les déplacements des personnes et des biens, et de manière plus générale dans le mouvement des activités humaines et sociales.

CONCLUSION & PERSPECTIVES

Cette étude conduite en Bourgogne Franche-Comté nous a permis de mettre en évidence une diversité des types de coopérations entre agriculteurs et éleveurs. Il ressort que la coopération présente plusieurs intérêts pour les partenaires d'un point de vue agronomique, zootechnique et économique. L'analyse technique et sociologique atteste que la mise en œuvre d'un partenariat à l'échelle du territoire n'est pas toujours simple

et dépend de la nature de l'échange, de la distance entre les partenaires et de la logistique dont ils disposent. La proximité géographique et les relations humaines fondées sur l'amitié favorisent la prise d'initiative et la pérennité des coopérations entre culture et élevage. Cette étude propose une vision globale des facteurs intervenant dans la mise en œuvre de coopérations entre culture et élevage à l'échelle des territoires et pose des bases pour d'éventuelles études sur la coopération en intégrant un volet sociologique. Cette étude tend à montrer aussi que le développement de ces coopérations ne se fera pas sans un accompagnement des exploitants.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bell, L.W., & Moore, A.D., 2012.** Integrated crop–livestock systems in Australian agriculture: Trends, drivers and implications. *Agricultural Systems*, 111, 1-12. <https://doi.org/10.1016/j.agry.2012.04.003>
- Bakker S., Chauveau H., Courty P., Courseau P., Collin M., Lefranc C., Michaud G. - Schneegans M., 2015.** Projet CER'EL : Réalités et perspectives des coopérations entre céréaliers et éleveurs, 203 p.
- Chatellier V., Gaigné C., 2012.** Les logiques économiques de la spécialisation productive du territoire agricole français. *Innovations Agronomiques*, 22, 185-203.
- Dupuy C. et Torre A., 2004.** Confiance et proximité in Pecqueur B. et Zimmermann J.B. (eds), 2004, *Économie de Proximités*, Hermès, Paris
- Lemaire G., 2007.** Interactions entre systèmes fourragers et systèmes de grandes cultures à l'échelle d'un territoire. *Intérêts pour l'environnement. Fourrages* 189, 19–32.
- Mignolet C., Schott C., Benoît M., Meynard J-M., 2012.** “Transformations des systèmes de production et des systèmes de culture du bassin de la Seine depuis les années 1970 : une spécialisation des territoires aux conséquences environnementales majeures.” *Innovations Agronomiques* 22, 1-16.
- Moraine M., Ramonteu S., Magrini M.-B., Choisis J.-P., 2019.** Typologie de projets de complémentarité culture – élevage à l'échelle du territoire en France : de l'innovation technique à l'innovation territoriale. *Innovations Agronomiques* 72 (2019), 45-59
- Rallet A., 2002.** L'économie de proximité. *Propos d'étape. Etud. Rech. Syst. Agraires Dév.*, 2002, 33 : 11-25
- Ryschawy J., Moraine, M., Péquignot, M. & Martin, G., 2019.** Trade-offs among individual and collective performances related to crop–livestock integration among farms: a case study in southwestern France. *Organic Agriculture* 9(4) : 399-416.
- Torre A., 2009.** Retour sur la notion de Proximité Géographique. *Géographie, économie, Société* 11 (2009) 63-75
- Wilkins R.J., 2008.** Eco-efficient approaches to land management: A case for increased integration of crop and animal production systems. *Philosophical Transactions of the Royal Society of London Series B, Biological Sciences* 363, 517– 525